

13 août 2018 -15:46

Un site internet en guise de rapport annuel : l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) innove en publiant ses résultats 2017 en version digitale

En 2017, les 460 collaborateurs de l'AFMPS ont clôturé plus de 8 000 dossiers d'autorisation pour des médicaments, effectué pas moins de 2 200 inspections et enquêtes, analysé plus de 10 000 notifications d'effets, réactions et incidents indésirables, et répondu à plus de 250 questions des médias.

L'Administrateur général de l'AFMPS, Xavier De Cuyper, et ses collaborateurs innovent et présentent leurs résultats 2017 sous la forme d'un site internet.

Pour en savoir plus, découvrez toutes les réalisations 2017 de l'AFMPS dans son [rapport annuel digital](#).

L'AFMPS vous invite également à nous donner votre avis sur ce rapport annuel et son nouveau support via le [sondage en ligne](#).

Si vous souhaitez être tenu au courant des communiqués de presse de l'AFMPS ainsi que du matériel de communication en lien avec ces communiqués, envoyez un e-mail à comm@afmps.be et suivez-nous sur les médias sociaux.

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
Eurostation II
Place Victor Horta 40/40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 528 40 00
<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout
Porte-parole de l'Agence fédérale des
médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
+32 2 528 40 12
+32 495 23 71 69
ann.eeckhout@afmps-fagg.be